



S.M.A.
Syndicat des Mouvements et Associations

RAPPORT FINANCIER 2009—2011

En attendant le vote en assemblée générale des comptes présentés suivant les normes comptables en vigueur et leur certification, voici une brève présentation du mandat écoulé.

La progression attendue est au rendez-vous.

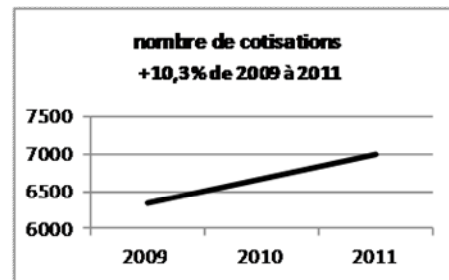
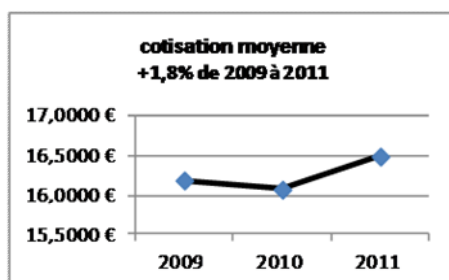
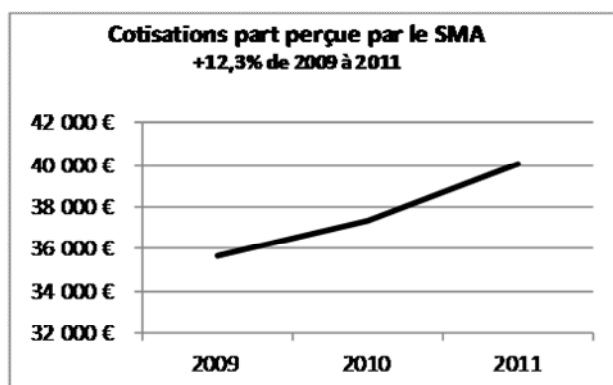
En 2008, nous avons 31 500 € de recettes émanant des cotisations, nous avons atteint 40 000 € en 2011. Soit une progression de 27%.

Ce très bon résultat tient en bonne part à une année 2009 exceptionnelle.

La progression de la période 2009-2011 n'est que de 12,3%, principalement grâce à l'augmentation du nombre d'adhérents. L'évolution de la valeur de la cotisation moyenne reste modeste.

Quels que soient nos efforts pour diversifier nos ressources ou pour obtenir des aides gratuites, les cotisations structurent notre budget.

Accroître notre implantation tout en fidélisant nos adhérents, restent donc les objectifs prioritaires des années à venir.



L'accroissement du nombre d'adhérents entraîne un développement des activités pas toujours compatible avec la maîtrise des dépenses

Dans l'ensemble, nos activités en direction des mandatés et des adhérents se sont développées avec un budget maîtrisé.

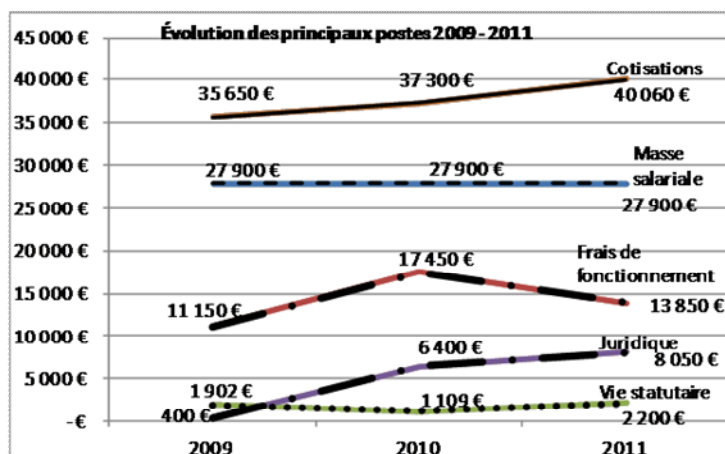
De 47 500 €, en 2008, nous sommes passés à 52 000 € de dépenses en 2011.

Hors juridique, l'évolution est plus faible (de 43 000 € à 44 000 €).

Cette maîtrise s'est faite au prix d'une totale stabilité de la masse salariale. Un effort a été accompli en 2009. Néanmoins, nous sommes encore de l'objectif fixé par le conseil syndical : atteindre un niveau de rémunération décent. Pour ce faire ce poste devrait passer à 35 000 € par an.

Autre fait marquant (voir tableau au verso), le manque de continuité dans nos engagements financiers. Les postes formation, achat de guides, envoi de courriers sont très fluctuants. Lorsque nous portons un effort sur un type d'action, les autres en pâtissent.

Enfin, le juridique revient en force et les recettes qui lui sont liées (environ 50% des frais engagés)



sont très longues à récupérer.

Développer nos activités en même temps que de nouvelles recettes.

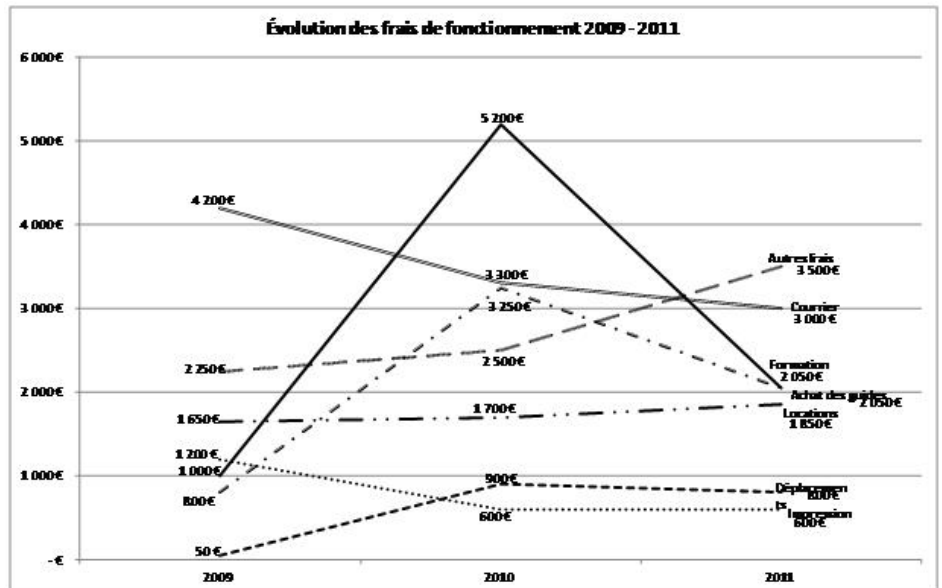
Le premier axe à explorer se concentre sur la connaissance de notre champ professionnel.

Les comités d'entreprise disposent de moyens d'expertises dont la mise en commun peu nous apporter une meilleure connaissance :

- de la situation économique de notre secteur ;
- des emplois et des qualifications ;
- des besoins en formation professionnelle ;
- de l'organisation du travail et de la gouvernance des associations.

Cet axe ne permettra pas de réduire notre déficit, ni même d'accroître directement le budget du syndicat, mais nous pouvons y gagner en expertise et en efficacité.

Le deuxième axe est que certains types d'actions (formation des militants, développement de leurs compétences), certains thèmes (protection sociale, risques psychosociaux...) peuvent trouver des financements extérieurs. Principalement des subventions. La part de financement de notre fonctionnement sera faible, mais peu nous aider à améliorer notre situation et surtout à développer le budget formation sans accroître notre déficit.



Structure de nos dépenses

Cette structure reste à peu la même que pour la période 2006-2008.

La dominante reste la masse salariale. Après le coup de pouce de 2009, sa part dans les dépenses est redescendue à 54% tout comme en 2007 et 2008.

Les frais de fonctionnement et d'activités représentent environ un tiers de nos dépenses.

Sur l'ensemble de la période, le juridique représente une proportion similaire à 2006-2008 (environ 11% en moyenne).

